

LA CHASSE

en France

aujourd'hui
et demain,
plus qu'une
pratique...

↳ Étude économique,
environnementale
et sociétale

Étude Randeia
en collaboration
avec Xerfi Spécific



Une vaste enquête au taux de participation exceptionnel !

L'étude économique, environnementale et sociétale initiée par la FNC, repose sur 5 enquêtes conduites de février à juin 2023.

Les chasseurs ont manifesté un fort intérêt pour l'étude : 144 000 chasseurs y ont répondu, ce qui a permis d'exploiter 85 000 réponses ayant renseigné les 95 questions. Cela représente un taux de participation de 24 % des chasseurs ayant reçu l'enquête et un taux de réponse significatif de 9 %. 20 % des sociétés de chasse ont également répondu à l'enquête qui leur était dédiée et 98 % des entités du réseau fédéral des chasseurs !

Ces taux exceptionnels de mobilisation permettent de disposer de données économiques et sociologiques de très grande qualité, gage de robustesse des analyses. Ce vaste dispositif de collecte d'informations porte sur la saison de chasse 2022-2023 et la saison 2021-2022 pour les données comptables du réseau fédéral.

SOMMAIRE

Édito de Willy Schraen, Président de la FNC _____ p.3

Qui sont les chasseurs aujourd'hui ? _____ p.4

Une pratique de la chasse positive pour l'économie française _____ p.6

Des chasseurs favorables à une chasse encore plus durable et responsable _____ p.8

↳ Des motivations environnementales fortes

↳ S'affirmer chasseur dans la société et en responsabilité

Des chasseurs engagés pour la vie rurale _____ p.10



Willy Schraen, Président de la FNC

ÉDITO

Les chasseurs vivent une citoyenneté active et engagée

Et si les chasseurs étaient des citoyens comme les autres ? Et s'ils étaient loin des caricatures qui sont véhiculées à leur sujet ? C'est ce que montre cette nouvelle étude que la FNC a initiée avec le cabinet Randeau* en collaboration avec Xerfi Spécific**.

La femme, qui, on le sait, est l'avenir de l'homme, est aussi celui de la chasse. L'effectif des chasseurs se féminise avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans ! En 2023, 42 % des chasseurs ont moins de 55 ans. 50 % des chasseurs sont en activité. Dans nos rangs, la diversité socio-professionnelle est importante et ne se dément pas. On dénombre parmi les chasseurs autant d'employés et d'ouvriers que de cadres. On est loin de l'image du vieux chasseur retraité et forcément nanti ! Ce qui logiquement nous différencie : le pourcentage des chasseurs qui sont agriculteurs. On en compte 10 % en incluant les ouvriers agricoles. C'est 3 fois plus qu'au sein de la population française. Chacun comprendra qu'il est plus logique de trouver des chasseurs en zone rurale qu'en ville ! L'enquête montre en effet que 77 % des chasseurs ont une domiciliation dans une commune rurale telle que définie par l'Insee. Cette étude met également à mal un certain nombre de préjugés nous concernant. Cette nature où nous vivons, nous la respectons et nous la protégeons. Saviez-vous que notre engagement bénévole qui totalise 27 jours par an et par chasseur est dédié pour moitié à des actions en faveur de

la nature (hors aménagements pour la chasse) et de la société ? Ces chasseurs qui sont des citoyens-acteurs engagés se projettent également dans l'avenir. Dans les 5 à 10 ans à venir, l'objectif de « favoriser une cohabitation sereine entre les différents usagers de la nature » est partagé par 86 % d'entre eux. Logiquement, pour répondre à ce défi, 82 % placent « l'amélioration de la sécurité » comme une priorité. Cette pratique responsable de la chasse se traduit, dans la réalité, par une baisse constante et importante du nombre d'accidents. La chasse est aussi un atout de taille pour l'économie française ! Les chasseurs dépensent 4,2 milliards d'euros pour leur passion et soutiennent 37 400 ETP (équivalents temps plein) notamment dans les territoires ruraux. Notre pratique contribue à la richesse nationale en générant 3,6 milliards d'euros de PIB, là où le tennis avec 4 fois plus de pratiquants en génère presque 3 fois moins. Cette étude en est la preuve. Nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes : des passionnés, résolument engagés, qui donnent de leur temps et de leur argent pour leur passion mais aussi pour la nature et ses autres usagers. Car la biodiversité est notre bien commun. Cela fait bien longtemps que les chasseurs l'ont compris. Il serait temps que les écologistes qui rêvent d'une nature sans l'homme comprennent que, sans lui, la biodiversité serait encore plus abîmée et la ruralité délaissée. J'espère que cette étude y contribuera.

* Randeau : Cabinet d'expertise indépendant spécialisé dans l'accompagnement des transitions de filière et la prospective territoriale.
** Xerfi Spécific : Département des études sur-mesure du groupe Xerfi, institut français de référence en études économiques sectorielles.

Qui sont les chasseurs aujourd'hui ?

Une sociologie des chasseurs qui bouscule les idées reçues

Les 963 571 chasseurs ayant validé leur permis de chasser, en 2022-2023, sont à l'image de la société française. L'engouement pour le permis national dont le prix a été divisé par 2 suite à la réforme de la chasse de 2019, témoigne aussi, comme pour tous les Français, de ce désir de mobilité et de nature nuancé de contraintes financières.

Force est de constater une forte diversité socio-professionnelle chez les chasseurs qui ne se dément pas au fil du temps. 50 % des chasseurs sont en activité avec autant d'employés et d'ouvriers que de cadres. 42 % des chasseurs ont moins de 55 ans. La féminisation de la chasse se poursuit avec une augmentation de 25 % des femmes chasseresses en presque 10 ans. Le permis de chasser attire notamment 13 % de femmes. Toutefois, à la différence des français, les chasseurs ne sont que 7 % à vivre dans une commune densément peuplée, contre 38 % de la population française. Les chasseurs sont à 77 % des ruraux.

Contrairement aux idées reçues, les chasseurs ne chassent pas toute l'année mais ont effectué 44 sorties de chasse à tir en moyenne pour la saison 2022-2023, dont 20 concernent les chasses en battue, notamment pour réguler le grand gibier. A noter que le sanglier est le gibier le plus chassé. Seuls 8,5 samedis et 8 dimanches par an sont chassés en moyenne, par société de chasse, dans le cadre de ces battues.

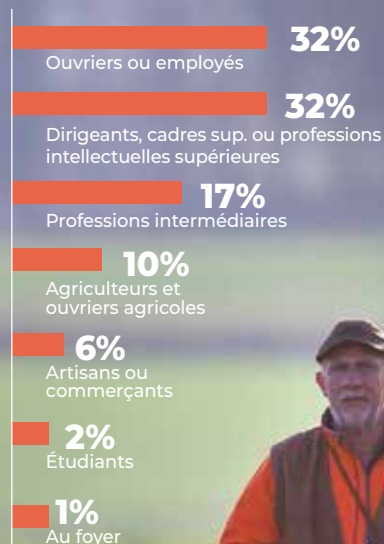
↳ Taux de participation moyen des chasseurs à des sorties de chasse à tir :



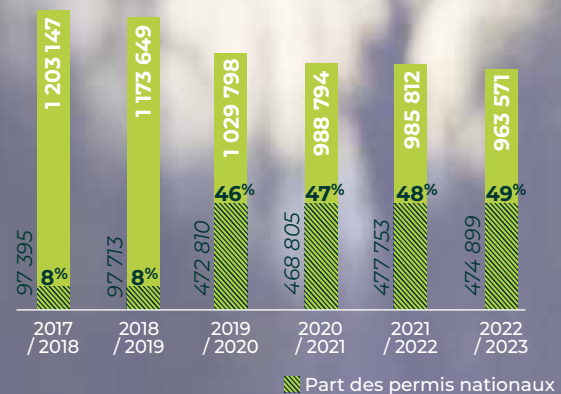
77% des surfaces chassables sont dans des domaines privés

- 3 sorties à l'affût (hors tonne, hutte ou gabion)
- 3 sorties à la passée
- 2 sorties à l'approche
- 2 sorties à la tonne, hutte ou gabion

↳ Univers socio-professionnel des chasseurs de France (actifs ou retraités) :



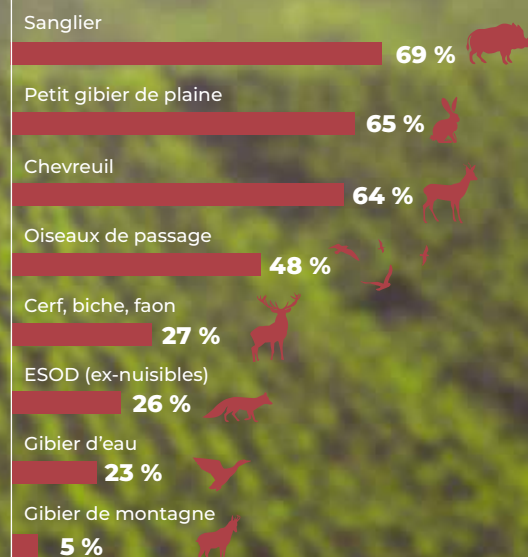
↳ Nombre de chasseurs ayant pris leur validation de permis :



42% des chasseurs ont moins de 55 ans

77% des chasseurs sont ruraux

↳ Les gibiers chassés habituellement (en % des chasseurs) :



↳ Nombre de jours de battues organisés sur une partie du territoire des sociétés de chasse :

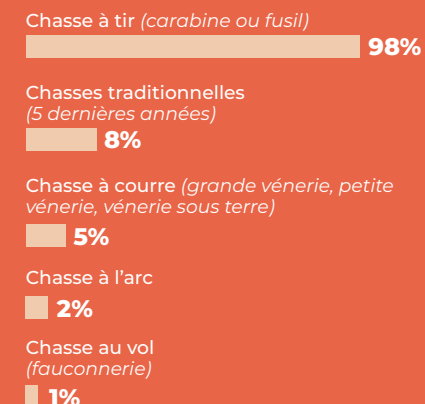
↳ 21 battues / an organisées par société de chasse

dont :

8,5 Samedis / an

8 Dimanches / an

↳ Modes de chasse habituels (en % des chasseurs) :



Une pratique de la chasse positive pour l'économie française

La chasse maintient de l'emploi sur les territoires

La chasse est un atout pour l'économie française. Elle contribue à la richesse nationale à hauteur de 3,6 milliards d'euros (PIB) en 2022 dont 2,9 milliards d'euros de valeur ajoutée. Ces 3,6 milliards d'euros prennent en compte les apports de l'écosystème chasse (réseau fédéral, sociétés de chasse, acteurs publics et privés dédiés...), des fournisseurs directs et indirects ainsi que les effets « induits » sur la consommation des emplois dédiés. La chasse contribue aussi à hauteur de 1,6 milliard d'euros au budget de l'Etat et des collectivités territoriales (impôts, taxes et prélèvements sociaux...).

Les dépenses des chasseurs se sont élevées à 4,2 milliards d'euros en 2022. Parmi les deux principaux postes de dépenses courantes, on trouve celles permettant les déplacements (véhicules), d'accéder à la pratique de la chasse et à l'entretien du territoire (validation du permis, adhésions aux FDC, assurance...) et celles d'équipement. La chasse au gibier d'eau et migrateurs est la plus accessible : la dépense consentie par ces chasseurs (2 950 euros par an) est inférieure à la moyenne de celle de l'ensemble des chasseurs (3 260 euros annuels). Par ailleurs, la chasse dynamise l'emploi local en mobilisant 37 400 équivalents temps plein, en 2022, avec un effet plus important notamment sur les territoires ruraux.

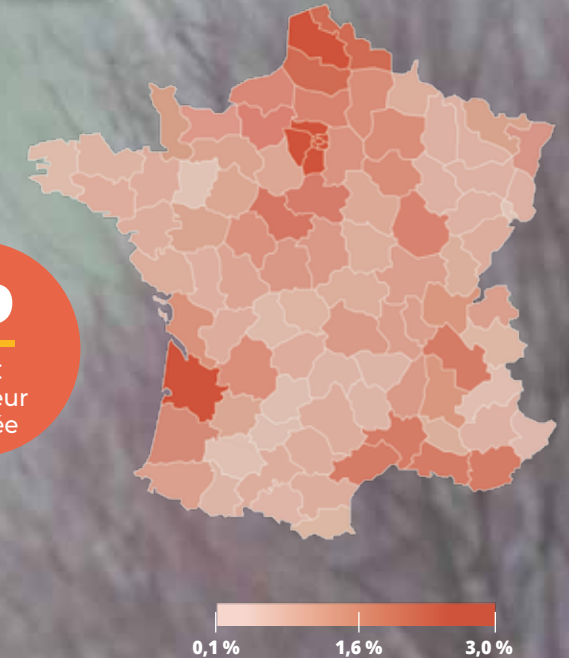
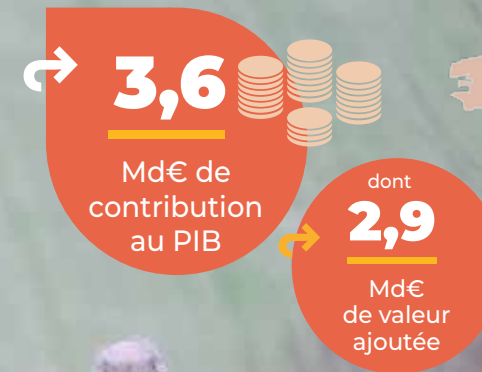
↳ La contribution économique de la chasse est estimée à travers 4 indicateurs :

- 1 La contribution au PIB (produit intérieur brut) :** indicateur mesurant la part de richesse du pays générée ; elle correspond à la somme des valeurs ajoutées à laquelle s'ajoute la TVA.
- 2 La valeur ajoutée :** valeur de la production des biens et des services, nette des échanges produits en France entre les acteurs ; il s'agit de l'apport de valeur généré par la chasse.
- 3 Les emplois :** exprimés en équivalents temps plein, liés ou financés via la fiscalité induite (ETP).
- 4 La contribution fiscale et sociale :** somme de la TVA payée par les chasseurs et le réseau associatif, des impôts à la production, de l'impôt sur les sociétés, des prélèvements sociaux ainsi que la fiscalité des ménages associée aux rémunérations touchées.


37 400

Emplois (en ETP) liés à la chasse

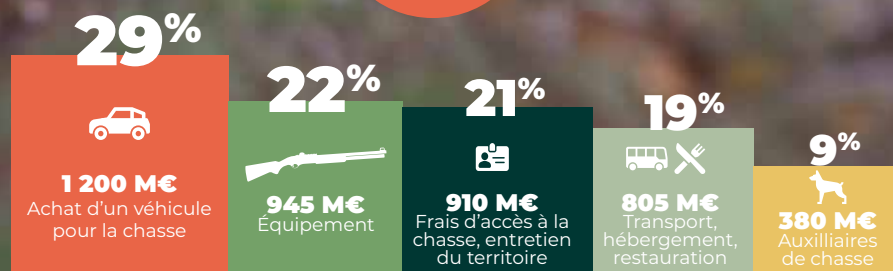
↳ Contribution locale à l'effet PIB de la chasse en France :
(En 2022, en %, les dépenses annuelles étant ramenées au lieu de résidence)



↳ Les grands postes de dépenses des chasseurs :

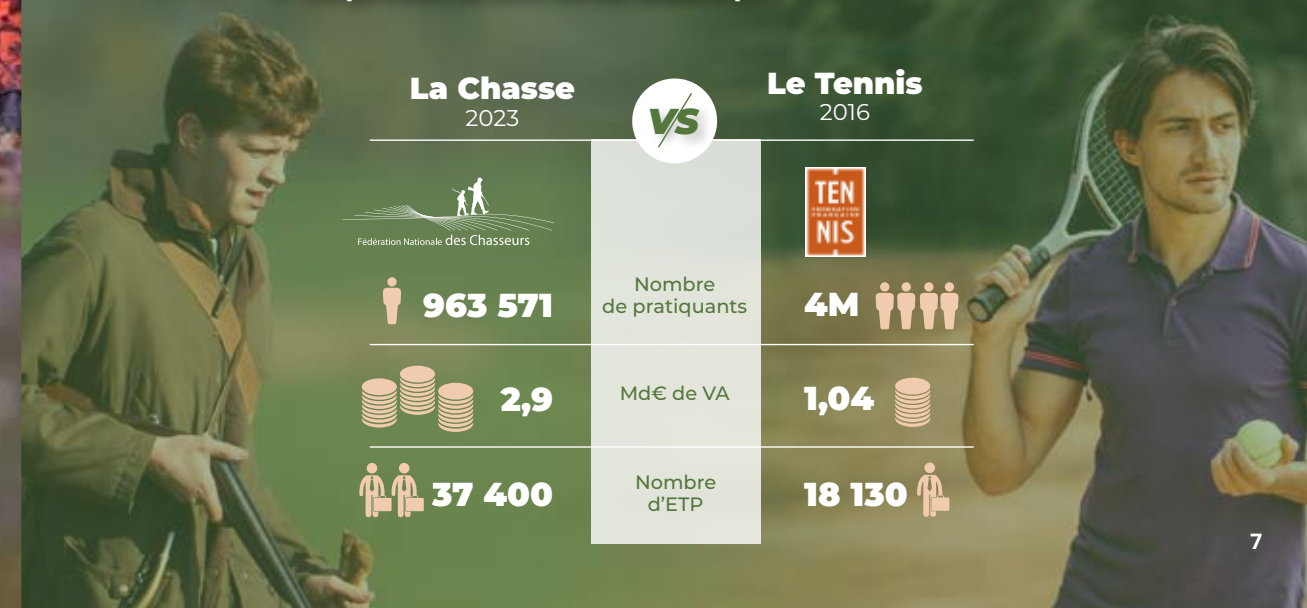
4,2 Md€ de dépenses des chasseurs 2022/2023

1,6 Md€ de contribution fiscale et sociale



(En millions d'euros)

↳ Comparaison de contribution économique :



Des chasseurs favorables à une chasse encore plus durable et responsable

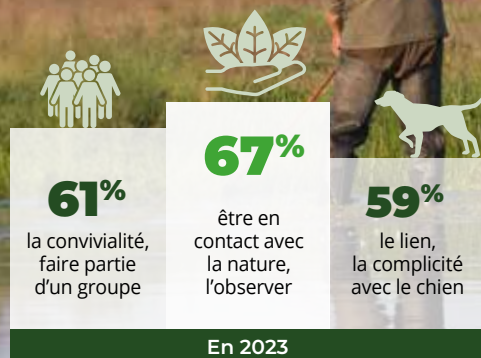
La première motivation des chasseurs est d'être « en contact avec la nature et l'observer » pour 67 % d'entre eux. Elle constitue avec la recherche de convivialité (61 %) et la complicité avec le chien (59 %), le top 3 des motivations pour la chasse. Ces motivations « nature » sont fortes et gagnent du terrain depuis 10 ans. Parmi les principales priorités des chasseurs pour les 5 à 10 ans à venir, 82 % estiment comme « très important » de contribuer à une chasse encore plus durable et responsable. 86 % des chasseurs affirment que leur objectif est « de favoriser une cohabitation sereine entre les différents usagers de la nature ».

Cet objectif les pousse notamment à davantage se former à la sécurité : 57 % estiment être encouragés à le faire depuis 5 ans. Ils font le constat que le rappel des consignes de sécurité, la signalisation des chasses et le port des gilets orange, ont beaucoup progressé depuis 5 ans. Cette mobilisation des chasseurs porte ses fruits avec une baisse régulière du nombre d'accidents.

Si près d'un chasseur sur deux est confronté au regard négatif sur la chasse dans sa vie sociale, une large majorité fait état d'échanges cordiaux (55 %) avec les promeneurs, cyclistes ou riverains lors des actions de chasse.

Des motivations environnementales fortes

↳ Le top 3 des motivations pour la pratique de la chasse :

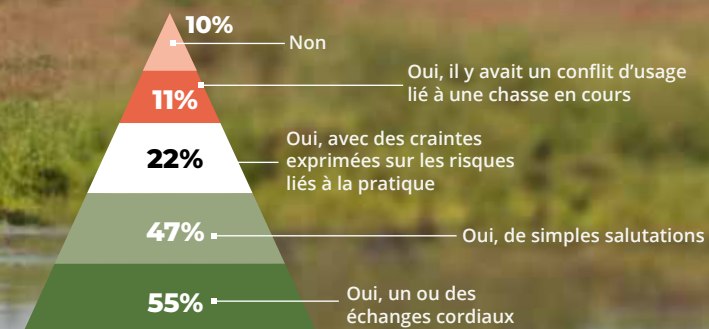


S'affirmer chasseur dans la société et en responsabilité

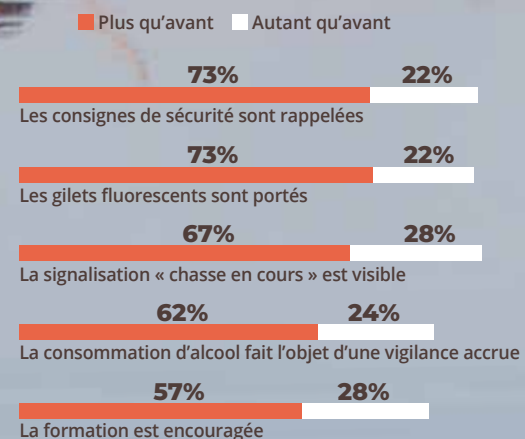
↳ A quels types de situations les chasseurs ont-ils été confrontés au cours des 12 derniers mois ? (Plusieurs réponses possibles)



↳ Les chasseurs ont-ils eu des relations avec les autres usagers de la nature lors des temps de chasse ?

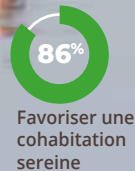
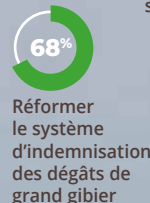
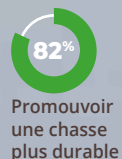


↳ Diriez-vous qu'au sein de votre principal groupe de chasse depuis 5 ans ... (En % des chasseurs)



↳ Quelle est la vision des chasseurs des enjeux liés à la chasse en France pour les 5 à 10 ans à venir ?

■ Très important



75% des chasseurs apprécient parler de la chasse

50% des chasseurs considèrent que la chasse est vite un sujet de tensions dans la vie publique ou professionnelle

Des chasseurs engagés pour la vie rurale

Un engagement collectif important et transgénérationnel

Hors sorties de chasse, 800 000 chasseurs sont engagés bénévolement soit 87 % des chasseurs. Cela représente un engagement moyen de 27 jours/an pour l'ensemble des chasseurs au service de leur pratique, de la sauvegarde de la biodiversité, de l'entretien du territoire ou d'actions socio-culturelles. Ce bénévolat profite à de nombreux bénéficiaires. Il est dédié, pour moitié, à la nature, aux autres usagers et à la société. Il est aussi une réelle occasion d'intégration et de contribution locale. Au total, les chasseurs, sur leur temps libre, réalisent l'équivalent de 173 millions d'heures, ce qui correspond à 108 000 ETP sur la saison 2022-2023. Cet engagement est fortement collectif et présente donc un « effet levier » majeur. Ainsi, par exemple, l'entretien des chemins ruraux implique 435 000 chasseurs pour un total de 4,1 jours en moyenne par chasseur et par an ! Contre toute attente, l'âge n'a strictement aucune incidence sur l'intensité de l'engagement.

800 000

bénévoles
(hors sorties de chasse)

↳ Nombre de jours de bénévolat qu'un chasseur consacre en moyenne par an :

8,5

jours dédiés aux milieux, aux espèces et à leur suivi

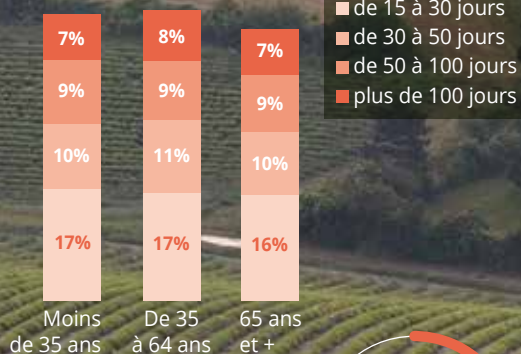
16,5

jours en faveur de la vie associative de la chasse, du territoire et de ses usagers

2

jours d'actions socio-culturelles

↳ Une intensité d'engagement partagée par tous les chasseurs (en % des chasseurs à partir de 15 jours de bénévolat) :



31% de la venaison offerte à l'entourage pour le plaisir de tous !

Grand public

Public scolaire

Communes

50%

↳ du bénévolat des chasseurs bénéficie avant tout à autrui et à la nature

Nature

Zones humides

Espèces

Fédérations Départementales et Régionales des Chasseurs

01-Ain	04 74 22 25 02	48-Lozère	04 66 65 75 85
02-Aisne	03 23 23 30 89	49-Maine-et-Loire	02 41 72 15 00
03-Allier	04 70 34 10 00	50-Manche	02 33 72 63 63
04-Alpes-de-Haute-Provence	04 92 31 02 43	51-Marne	03 26 65 17 85
05-Hautes-Alpes	04 92 51 33 62	52-Haute-Marne	03 25 03 60 60
06-Alpes-Maritimes	04 93 83 82 39	53-Mayenne	02 43 53 09 32
07-Ardèche	04 75 87 88 20	54-Meurthe-et-Moselle	03 83 81 67 98
08-Ardennes	03 24 59 85 20	55-Meuse	03 29 79 03 31
09-Ariège	05 61 65 04 02	56-Morbihan	02 97 62 11 20
10-Aube	03 25 71 51 11	57-Moselle	03 87 75 82 82
11-Aude	04 68 78 54 34	58-Nièvre	03 86 36 93 16
12-Aveyron	05 65 73 57 20	59-Nord	03 20 41 45 63
13-Bouches-du-Rhône	04 42 92 16 75	60-Oise	03 44 19 40 40
14-Calvados	02 31 44 24 87	61-Orne	02 33 67 99 39
15-Cantal	04 71 48 62 66	62-Pas-de-Calais	03 21 24 23 59
16-Charente	05 45 61 50 71	63-Puy-de-Dôme	04 73 74 63 50
17-Charente-Maritime	05 46 59 14 89	64-Pyrénées-Atlantiques	05 59 84 31 55
18-Cher	02 48 50 05 29	65-Hautes-Pyrénées	05 62 34 53 01
19-Corrèze	05 55 29 95 75	66-Pyrénées-Orientales	04 68 08 21 41
20A-Corse du Sud	04 95 23 16 91	67-Bas-Rhin	03 88 79 12 77
20B-Haute-Corse	04 95 32 25 99	68-Haut-Rhin	03 89 65 90 40
21-Côte-d'Or	03 80 53 00 75	69-Rhône	04 78 47 13 33
22-Côtes-d'Armor	02 96 74 74 29	70-Haute-Saône	03 84 97 13 53
23-Creuse	05 55 52 17 31	71-Saône-et-Loire	03 85 27 92 71
24-Dordogne	05 53 35 85 00	72-Sarthe	02 43 82 21 46
25-Doubs	03 81 61 23 87	73-Savoie	04 79 60 72 00
26-Drôme	04 75 81 51 20	74-Haute-Savoie	04 50 46 89 21
27-Eure	02 32 23 03 15	76-Seine-Maritime	02 35 60 35 97
28-Eure-et-Loir	02 37 24 04 00	77-Seine-et-Marne	01 64 14 40 20
29-Finistère	02 98 95 85 35	FICIF	01 55 60 18 70
30-Gard	04 66 62 11 11	(75,78,91,92,93,94,95)	01 34 85 33 00
31-Haute-Garonne	05 62 71 59 39	79-Deux-Sèvres	05 49 25 05 00
32-Gers	05 62 60 28 30	80-Somme	03 22 82 90 90
33-Gironde	05 57 88 57 00	81-Tarn	05 63 49 19 00
34-Hérault	04 67 42 41 55	82-Tarn-et-Garonne	05 63 03 46 51
35-Ille-et-Vilaine	02 99 45 50 20	83-Var	04 22 60 83 83
36-Indre	02 54 22 15 98	84-Vaucluse	04 90 89 89 97
37-Indre-et-Loire	02 47 05 65 25	85-Vendée	02 51 47 80 90
38-Isère	04 76 62 97 78	86-Vienne	05 49 61 06 08
39-Jura	03 84 85 19 19	87-Haute-Vienne	05 55 01 39 00
40-Landes	05 58 90 18 69	88-Vosges	03 29 31 10 74
41-Loir-et-Cher	02 54 50 01 60	89-Yonne	03 86 94 22 94
42-Loire	04 77 36 41 74	90-Territoire-de-Belfort	03 84 22 28 71
43-Haute-Loire	04 71 09 10 91	971-Guadeloupe	05 90 83 57 80
44-Loire-Atlantique	02 40 89 59 25	972-Martinique	05 96 71 48 56
45-Loiret	02 38 69 76 20	974-Réunion	02 62 90 90 26
46-Lot	05 65 35 13 22	975-St-Pierre-et-Miquelon	05 08 41 33 46
47-Lot-et-Garonne	05 53 89 89 00		
Auvergne / Rhône-Alpes	04 77 20 81 76	Hauts-de-France	03 22 67 12 15
Bourgogne / Franche-Comté	03 80 53 00 75	Île-de-France	01 55 60 18 70
Bretagne	02 96 58 06 34	Normandie	02 35 60 35 97
Centre-Val de Loire	02 38 63 17 96	Nouvelle-Aquitaine	06 30 15 80 48
Corse	04 95 32 25 99	Occitanie	09 72 55 30 70
Grand Est	03 26 68 34 69	Pays de la Loire	02 41 73 89 12
		Provence Alpes Côte d'Azur	04 42 90 02 55



Fédération Nationale des Chasseurs

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

13, rue du Général Leclerc
92136 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10

www.chasseurdefrance.com

